

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 21 décembre 2023**

**Rapport n° 32**

**Rapport de présentation**

**Objet :** Vœu demandant la dénomination d'un espace public Mélinée Manouchian déposé par les élus du groupe à Gauche

29. C'est le nombre de textes relatifs au durcissement de l'accueil et du droit des réfugié•es qui sont entré.es en vigueur depuis 1980. Cet énième texte est un aveu d'échec ; il n'est ni utile, ni opportun politiquement. Notre assemblée fait entendre sa voix, dans une ville qui a réussi à montrer qu'une société hétérogène, composite était une société enrichie, par opposition à une société refermée sur elle-même.

Votée au Sénat le 14 novembre dernier et rejetée par l'Assemblée nationale via une motion de rejet, cette loi immigration représente un danger pour les droits fondamentaux des étrangers en France et pour la santé publique et les valeurs humanistes qui fondent notre société.

Premièrement, nous nous opposons à l'expulsion des gens qui vivent ici, paient des impôts ici, travaillent ici, souvent dans les métiers de la première ligne, et qui ont fui la guerre, la misère ou les conséquences de plus en plus visibles du dérèglement climatique.

Deuxièmement, la suppression de l'Aide Médicale d'État (AME) aurait pour conséquence directe d'entraîner une dégradation de l'état de santé de personnes déjà extrêmement précarisées et plus globalement celui de la population toute entière.

L'AME illustre à la fois l'idéal de Fraternité et la nécessité de politiques de santé publique universelle évitant le développement d'infections à l'ensemble de la population. Les bénéficiaires de l'AME n'ont pas migré vers la France pour se faire soigner, mais pour fuir la misère, l'insécurité ou pour des raisons familiales. Leurs conditions de vie difficiles en France les exposent à des risques importants.

Cette loi met en péril la santé publique. Elle met en danger des vies humaines, en danger notre humanité. La sûreté qui est due à toute personne vivant sur le sol français ne serait pas plus respectée avec la loi immigration.

**Cette loi nie la richesse de l'immigration dans l'histoire et la construction de la France.  
A la veille de la panthéonisation de Mélinée et Missak Manouchian, qui ont sacrifié leurs vies pour libérer la France de l'oppression, cette loi est une insulte à leur mémoire.**

**Elle est une insulte à tous les visages de l'affichage rouge, qui organisé au sein des FTPMOI - franc-tireur et partisan, main d'œuvre immigré - ont agi pour libérer un pays qu'ils considéraient comme le leur.**

Avec ce vœu, nous souhaitons dénoncer cette loi qui va avoir des conséquences dramatiques pour les valeurs qui font le fondement de notre république : Égalité, Fraternité et Liberté. Avec ce vœu nous souhaitons que la ville s'engage symboliquement dans ce combat, pour reconnaître la richesse de l'immigration passée et avenir en dénommant un établissement, une place ou une rue du nom de Mélinée Manouchian.